

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale de l'association Place au Vélo à Saint-Maur Mercredi 29/09/2010

23 personnes étaient présentes au moment du vote et 11 pouvoirs avaient été donnés : le quorum est atteint.

Après lecture du rapport moral 2009-2010 :

<http://mdb94.org/spip.php?article593>

Quelques points abordés : PVSM souhaite la généralisation de principe du Double sens cyclable, comme Clamart ou Sceaux l'ont fait (0 DSC actuellement à St-Maur). Le DSC doit devenir la règle et le sens interdit aux vélos l'exception.

PVSM regrette l'apparente difficulté de cette mise en place, pourtant simple.

La **vélo-école** (apprendre à des adultes à faire du vélo et/ou à circuler en ville) a désormais son local, mais manque parfois de moniteurs. Avis aux bonnes volontés, le samedi matin de votre choix. Métro Créteil L'Echat.

La vélo-école remercie chaleureusement Place au vélo à St-Maur pour l'achat d'un vélo neuf et de 2 vélos d'occasion au mois de septembre et octobre 2010.

Le Président de PVSM se présentera à nouveau à cette élection lors de l'élection du Bureau le 20 octobre 2010, mais ne briguera pas cette fonction à nouveau à l'automne 2011. Avis aux amateurs.

Vous êtes tous conviés à la **visite technique le 14 novembre** : Rendez-vous intermédiaire 14h30 Passerelle de Halage (située derrière Intermarché Pont de Créteil ou derrière la Gare RER A St-Maur Créteil (à l'angle du Mail du Gal Ferrié). Pour une **balade instructive** de 2-3 heures (18 kms dans Créteil) à la découverte des Doubles Sens Cyclables cristoliens, variés
Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Élection des administrateurs

Les administrateurs sortants suivants se représentent : D.Burette, S.Gayrard, R.Priso, P.Quest, V.Hiegel, P.Leduc.

Sont candidats aux postes d'administrateurs : F.Ribailly, S.Lafay, V.Puig.

Élection à l'unanimité.

Commentaires sur l'action municipale

Points positifs pour la mairie : nouveaux arceaux vélo (Place des marronniers par exemple), et déclaration d'intention de doubler le nombre de stationnements vélos aux 4 gares RER, en concertation et avec le financement de la RATP.

Cela va dans la bonne direction mais est insuffisant, (surtout pour les autres gares que Le Parc de St-Maur si elles ne font que doubler un existant bien maigre). Nous jugerons sur pièce.

Commentaires et réactions des adhérents

Lieu des réunions : Un adhérent suggère que les réunions puissent se faire à la maison des Associations et éventuellement à l'extérieur lorsque le climat le permet: À étudier.

Trous dans voirie : systématiquement à fermer (déjà) dit moult fois à la Mairie et notamment lors de nos réunions avec Mme Juan (Maire-adjoint déléguée au développement durable, à

l'écologie et à l'environnement) et M.Plagne (Conseiller municipal délégué à la circulation, au stationnement et aux transports)

Plaquette de promotion Place au vélo à St-Maur : à retravailler. D'autant plus que les finances de l'association permettent d'investir. Qui ?

Une **démonstration de la vélo-école** est peut-être envisagée, sous réserve de l'engagement de membres souhaitant aider) le dimanche 17 octobre 2010 Parvis de St-Maur Créteil (journée mondiale du refus de la misère). Qui ?

Il est évoqué la nécessité de mettre en ligne d'autres **lettres-type** (exemples de courriers, modifiables par chaque expéditeur) : Qui ?

<http://mdb94.org/spip.php?article557>

– futurs **Quais de la Pie** (argumentant telle ou telle position).

– demande d'arceaux vélos aux commerçants et aux institutions, en particulier Bibliothèque municipale et Conservatoire/Théâtre + demande de rendez-vous pour ces 2 derniers

Pour les futurs Quais de Bonneuil, Quais de la Pie, et éventuellement Quais du Port au Fouarre (du Pont de Bonneuil au Pont de Créteil), plusieurs questions à la Mairie restent sans réponse. Puisse la réunion du lundi 4 octobre être l'occasion d'éclaircir certains points : l'éventuel futur sens de circulation si mise en sens unique des quais (hypothèse n°5), dont le traitement du Quai du Port au Fouarre.

En l'état, l'association place au Vélo à St-Maur est favorable à l'**hypothèse n°5** : mise en sens unique des Quais, la seule hypothèse permettant une piste cyclable bi-directionnelle en site propre, de 2,50 mètres sur tout le linéaire, et séparée des piétons.

Il est évoqué le nécessaire **développement du nombre d'adhérents** et une meilleure visibilité de l'association, par :

- des opérations telles que le « Parking Day » comme il en existe dans d'autres villes (ne pas oublier de convier la presse)
- des actions envers les collègues (en éventuelle collaboration avec les associations de parents d'élèves, comme en 2009) : <http://mdb94.org/spip.php?article500>
- des marquages de vélos ponctuels

Si ces actions sont louables et souhaitables, il est à noter que toutes ces actions nécessitent que certains membres donnent ne serait-ce qu'une heure ou deux de leur temps lors de ces occasions

Dans l'assistance, il est évoqué la nécessaire relance plus active des adhérents, via 2 courriers par an par exemple.

Il serait possible de mener une **action avec Cristolib**, pour faire valoir ce mode déplacement. Pour les adhésions à l'association un **tarif familial**, différent du tarif individuel, doit pouvoir être mis en place.

Nécessaire **invitation des adhérents à toutes les réunions, par mail** (mensuelles, elles sont toujours au nombre de 10 par an, tous les mois sauf juillet et août, le 3ème mercredi du mois à partir de 20h45 à la Maison du Combattant, 73 Av Diderot.

Il est demandé également d'augmenter le nombre d'abonnements à la revue **Vélo-Cité** (actuellement 2 abonnements pour PVSM).

Rapport financier

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité en lui ajoutant un volet budget prévisionnel, faisant notamment part de l'achat imminent de vélos pour la vélo-école.

L'AG s'achève sur un buffet et le verre de l'amitié

Merci à tous